

Compte-rendu
Conseil d'établissement
01/06/2023 / 18h30 / Local 121

Membres présents	Membres absents
Paquette Karine, directrice Dussault Sylvie, conseillère pédagogique Lanthier Chantal, présidente du CÉ Josée Legault, représentante de la communauté Grégoire Christian, représentant de la communauté Morin Karoline, parent Catherine Robert, parent Marcoux-Desbiens, Virginie, parent substitut Béliveau Geneviève, enseignante Gaudet Stéphanie, enseignante Desrochers Evelyne, TES	Bergounoux Gaelle, parent Pajot Aline, parent Lestourneau Annie, parent substitut Desjardins-Bernier Mégane, élève Provost-Charron Alexis, élève Lussier-Lavoie Maude, enseignante
Invités	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
1.	Ouverture de la séance	Le quorum est atteint.		Sans objet -- Fait F
2.	Mot de bienvenue et vérification des présences et du quorum	L'assemblée débute à 18h38		Non fait NF En réalisation ER
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	La présidente du CÉ, Mme Lanthier, procède à la lecture de l'ordre du jour suivie par la proposition d'adoption de Mme Lanthier et appuyée par Mme Karoline Morin. Adoption		
5.	Points à l'ordre du jour			
	a.	Période réservée aux membres du public : aucun membre du public n'est présent.		
	b.	Période réservée aux membres de la communauté - Mme Josée Legault (CCSE) Impact communautaire pour faire bouger nos jeunes pendant et après l'école. L'année ne fut pas facile pour mettre en place des services, car manque de personnel. Nouvelle coordonnatrice : Andréanne Perreault		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>Recherche d'une stabilité, mais ce n'est pas évident. Rencontre à prévoir avec la direction de l'école Chomedey pour consolider notre partenariat pour les prochaines années.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Christian Grégoire (Cybercap) <p>Dans le cadre du projet relève numérique, Suzie Garon poursuivra le travail de partenariat avec l'école. Préservation du partenariat qui a débuté en 2008-2009 jusqu'à nos jours.</p> <p>D'ici 2 semaines, le poste de Christian Grégoire sera assuré par Mme Marie Astrid Dubant, car ce dernier partira à la retraite. La nouvelle directrice rencontrera Mme Paquette la semaine prochaine.</p> <p>La stabilité a été difficile au niveau du personnel. Toutefois, nous avons eu la chance d'avoir des formateurs réguliers dans nos classes.</p> <p>Mme Paquette souligne que M. Grégoire a toujours eu à cœur la persévérance scolaire des élèves. Mme Béliveau, enseignante en art, mentionne la belle approche et flexibilité de la part de Cybercap lorsque vient le temps de mettre en place des projets.</p>		
	c.	Période réservée aux membres du conseil des élèves. Aucun élève n'est présent.		
	d.	Période réservée à la présidence : rien à signaler		
	e.	<p>Mesures protégées 2022-2023</p> <p>Voir document en annexe qui atteste des montants qui ont été reçus par l'établissement pour les mesures protégées.</p> <p>Le conseil d'établissement adopte la résolution suivante :</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>Résolution 01-06-2023-01 : Le conseil d'établissement atteste que les sommes relatives aux mesures dédiées et protégées ont été transférées à l'établissement Chomedey- De Maisonneuve et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'école. Il est important de mentionner que l'école n'a reçu aucune somme concernant l'aide alimentaire (mesure 15012) et pour le soutien aux écoles pour la mise en place d'intervention efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation (mesure 15031).</p> <p>Proposition par Catherine Robert et appuyée par Éveline Desrochers.</p>		
	f.	<p>Budget Pro Forma 2023-2024</p> <p>Mme Paquette explique que le budget Pro inclus le plan d'effectif de 2023-2024 (voir le résumé en annexe)</p> <p>L'adoption du budget Pro Forma 2023-2024 est proposée par Mme Lanthier et appuyée par Mme Gaudet.</p>		
	g.	<p>Calendrier scolaire (voir document en annexe)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calendrier 9+1 à cause des stages • Proposition de la direction aux enseignants (en CPEPE) est accepté à l'unanimité • Il n'y a plus de rentrée administrative pour la prochaine année, elle sera effectuée le 22 août avant l'entrée des enseignants. • Le 28 août sera un jour 1 régulier. • Semaine de relâche du 4 au 8 mars 2024. • Pas de journée blanche prévue au calendrier, mais une journée verte est prévue. • 1^{er} septembre 2023, fête de la rentrée. 		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>Code de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assiduité et absentéisme est une problématique. • Refonte du code de vie qui n'avait pas été revu depuis plus de 10 ans. • Débats sur les appareils électroniques et les uniformes au sein de l'école et les membres du personnel. Cela ne sera donc pas modifier pour 2023-2024 car des discussions doivent avoir lieu à ce sujet l'année prochaine avec l'équipe école. Toutefois, une section sera précisée pour ces différents éléments. • Lecture de l'introduction du nouveau code de vie et des différentes sphères et valeurs qui seront mis à l'agenda pour 2023-2024 par la direction. • On veut entrer en contact avec nos élèves différemment : petits déjeuners, dîner causerie, etc. On veut être dans l'enseignement des bons comportements et pas seulement dans la conséquence sans apprentissage. <p>Protocole retards/absences (annexé)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion qui passera par une seule et même adresse courriel et un poste téléphonique. Ce sera la surveillante d'élève qui traitera l'ensemble des motifs de retards et d'absences. • Ce modèle a été présenté à l'équipe de TES et aux enseignants qui veulent mettre à l'essai cette manière de faire pour la prochaine année scolaire. • Le secteur DÉCLIC suivra le même horaire que l'ensemble de l'école, soit des périodes de 75 min. • Baromètre comportemental servira à documenter par l'équipe de soutien les données qui permettront de mieux cibler les interventions par la suite. 		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
		<p>Il est proposé au CÉ d'adopter tel quel le calendrier scolaire, le code de vie ainsi que le modèle de gestion des absences et des retards. L'adoption est proposée par Mme Lanthier et appuyée par Mme Robert.</p>		
	<p>h.</p>	<p>Projet éducatif 2023-2027 (voir en annexe)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explication du plan éducatif ministériel, le PEVR et du PÉ aux membres du conseil. • Explication de la démarche afin d'élaborer le PÉ (mars, avril en JPI). • Lecture de l'environnement externe et interne aux membres. • Mme Karoline Morin mentionne que la communication et la transparence avec les parents est appréciée. • Orientation 1 (Rehausser la compétence en littératie des élèves au 1^{er} cycle) et Orientation 2 (Diminuer le taux d'élèves sans diplôme et qualification). • Discussion entourant la cible chiffrée dans notre PÉ. • Mme Paquette demande aux membres du CÉ de voter sur l'ensemble du PÉ. Mme Lanthier, la présidente, demande un vote secret. <p>Le résultat sur 8 votes : 7 POUR et 1 ABSTENTION. À noter que les membres de la communauté n'avaient pas le droit de vote.</p> <p>L'adoption du projet éducatif est proposé par Catherine Robert et appuyée par Karoline Morin.</p>		
	<p>i.</p>	<p>Frais exigés aux parents 2023-2024</p> <p>Lecture des frais et fournitures scolaires sera reporté au prochain CÉ, car il y a disparité avec le coût des tablettes à dessin pour le cours d'art en comparaison avec l'année dernière (inflation des coûts).</p>		

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation
5.	Varia	Il reste du budget pour le CÉ, donc à la prochaine et dernière rencontre, il y aura un petit dessert pour souligner la fin de l'année.		
8.	Levée de la séance et date de la prochaine rencontre	<ul style="list-style-type: none"> - La prochaine rencontre se tiendra le 15 juin 2023 et débutera dès 18h30. - La levée de l'assemblée est proposée par Catherine Robert et appuyée par Karoline Morin. - La séance est levée à 20h47. 		